

Durée : 1 jour (7h) ou 2 demi-journées
Formation personnalisée
Lieu : intra ou visioconférence

Réf : FORMRUPTCT
Prix : 800 € HT

Objectifs pédagogiques

Durant la formation les stagiaires apprendront à :

- Connaître les différentes procédures de rupture du contrat de travail
- Maîtriser les risques encourus selon le mode de rupture

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de sécuriser les procédures de rupture du contrat de travail.

En fin de formation, un QCM permet d'évaluer le stagiaire.

Programme

● **Les sanctions disciplinaires**

- L'avertissement
- La mise à pied
- Le licenciement disciplinaire

👉 **Etudes de cas : identifier le degré de la faute et ses conséquences**

● **Procédure disciplinaire**

- La convocation
- L'entretien préalable
- La sanction

👉 **Cas pratique : établir une lettre de sanction**

● **Les ruptures du contrat de travail**

- Abandon de poste
- Rupture du CDD
- Rupture du CDI
- Cas spécifique : la rupture conventionnelle
- Inaptitude
- Prise d'acte

👉 **Cas pratique : renseigner un formulaire de rupture conventionnelle**

Méthodes mobilisées :

Supports pédagogiques et techniques :

- Vidéoprojecteur

- Support PowerPoint
- Documentation pratique

Points forts de la formation :

- Cas pratique et études de cas
- Support de cours de la formation

Public :

Personnes concernées :

- DRH, Fonctions RH

Pas de durée d'activité professionnelle minimum nécessaire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité

Pré requis :

- Formation s'adressant à un public ayant des connaissances dans le domaine des Ressources Humaines

Durée et modalité d'organisation :

- Lieu : en entreprise
- Durée : 1 jour ou 2 demi-journées
- Organisation : intra-entreprise ou à distance
- Dates & horaires : les dates et horaires sont à convenir en fonction de vos souhaits et des disponibilités des formateurs
- Formation sur mesure
- Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.
- Nombre de stagiaires : en fonction du souhait et des capacités d'accueil de l'entreprise

Nos Formateurs

- Nelly BESSET : avocat spécialisé en Droit social depuis de nombreuses années, elle intervient auprès des chefs d'entreprises pour les accompagner dans la gestion sociale de leur entreprise et optimiser le dialogue social.

Formation non qualifiante

Cette formation ne fait pas l'objet d'une certification (diplôme, titre...) mais les participants recevront une attestation de formation.